



Un syndicat de
professionnels
Pour la réussite de
tous les élèves
Au service de tous
les personnels

SOMMAIRE

Page 1

Éditorial

Pages 2-3

Actualités académiques

Pages 4-5 Zoom

L'action de Capesterre

Belle Eau

L'éducation prioritaire

Pages 6-7

Actualités

pédagogiques

Page 8

Saint-Martin & l'IPSI

SNES Guadeloupe
2, Résidence les
Alpinias
Morne Caruel- ruelle
Ste Lucie
97139 Les Abymes
Tél : 0590 90 10 21
Mél : s3gua@snes.edu
www.guadeloupe.snes.
edu

www.guadeloupe.snes.edu

GRÈVE UNITAIRE LE 28 MARS 2011



Comme il en a pris la mauvaise habitude, le ministre de l'Éducation nationale est passé en force. Incapable de justifier pédagogiquement les suppressions de poste dictées par la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP) depuis Bercy, Luc Châtel a renvoyé aux recteurs les suppressions de postes, qui eux-mêmes se sont appuyés sur leurs chefs d'établissement pour effectuer la saignée ! Dans notre académie, alors que 76 élèves supplémentaires sont prévus à la rentrée prochaine, 70 postes d'enseignants vont être supprimées.

Le ministre de l'Éducation en visite de communication en Guadeloupe n'a été que dans les établissements d'excellence, méprisant les syndicats qu'il a refusé de recevoir en personne, méprisant les enseignants en refusant de discuter de leurs difficultés, insultant les élèves qui vont se retrouver dans une situation catastrophique à la rentrée prochaine !

On ne peut pourtant dire que les actions n'ont pas été menées pour alerter sur la situation : dès la rentrée scolaire, le SNES a multiplié les actions & initiatives. Mais le rouleau compresseur de la politique libérale de destruction du service public d'Éducation est à l'œuvre ! Sans scrupule, on détruit de l'emploi public là où il y en aurait le plus besoin.

Le ras le bol exprimé par le collège de Capesterre Belle Eau (pages 4-5) n'est que la partie émergée de l'iceberg. La mise en œuvre du socle commun dans les collèges (page 6) & la poursuite de la réforme des lycées avec l'infâme refonte des STI (page 7) créent les conditions d'une rentrée scolaire explosive.

Comme si cela ne suffisait pas, pour faire de petites économies sans fondement, le ministère annonce la non reconduction de l'IPSI (page 8) pour les collègues affectés à Saint-Martin & Saint-Barthélemy à partir de la rentrée prochaine.

Cette situation devient tout simplement insoutenable ! Le SNES & les syndicats de la FSU boycotteront le comité technique convoqué le 21 mars prochain & appellent l'ensemble des collègues à se mettre en grève le 28 mars prochain, pour le maintien des 70 postes supprimés, pour le maintien d'un service public de qualité, pour la réussite de tous les élèves !

"L'autorité repose d'abord sur la raison. Si tu ordonnes à ton peuple d'aller se jeter à la mer, il fera la révolution." Saint-Exupéry "Le Petit Prince"

L'actualité dans...

Le SNES Guadeloupe dans l'action Par Guillaume MARSAULT

Depuis le début de l'année scolaire, le SNES Guadeloupe est dans l'action. Alternant les actions de grève, mais aussi les interventions dans les instances, le SNES mène le combat contre les régressions dans l'Éducation Nationale.

Accompagnant les collègues de Capesterre Belle Eau dans leur mouvement légitime, la section académique a mené une grève réussie avec les syndicats de la FSU à Sonis le 10 février. Le 21 février, le SNES & la FSU ont tenu à accueillir le ministre Chatel à leur façon, organisant un tractage sur la situation dans l'académie sur le rond-point du lycée Hôtelier du Gosier.

Loin d'oublier le dialogue social, le SNES Guadeloupe est intervenu auprès des différents partenaires (collectivités, rectorat) lors du Conseil de l'Éducation Nationale du 7 mars, sur les vacances scolaires, mais aussi sur le problème de l'IPSI, & sur les cantines scolaires. Une semaine plus tard, le SNES

était toujours dans l'action, en audience avec le président du conseil régional Victorin Lurel sur le problème de l'IPSI.

Dans le même temps, la section académique du SNES a aidé les sections d'établissements à lutter contre les projets de DGH (dotations globales horaires) pour contester les suppressions de postes, obtenant par exemple, le maintien d'un poste de tourisme au lycée hôtelier du Gosier.

Bien évidemment, le SNES sera encore dans l'action dans les semaines à venir, avec la grève

unitaire du 28 mars & auprès des collègues pour gagner

la bataille contre les heures supplémentaires !



La réussite
de tous
les élèves!

**Établissement par établissement
GAGNER la bataille des heures supplémentaires**

Les DGH ont maintenant été votées dans tous les établissements scolaires, & le prochain Comité Technique Paritaire Académique va sanctionner les multiples suppressions de postes injustifiées dans notre académie.

Mais le combat n'est pas terminé. Pour tous les représentants des personnels qui ont eu accès aux documents, la rentrée 2011 repose dans bien des établissements sur la multiplication des heures supplémentaires.

Le SNES Guadeloupe rappelle qu'un enseignant ne peut être astreint à plus d'une heure supplémentaire. Au-delà, l'enseignant est en droit de refuser toute heure que le chef d'établissement viendrait à lui proposer ! Le SNES appelle toutes les équipes disciplinaires à refuser toute heure supplémentaire au-delà de l'heure légale que l'on peut imposer !

Il en va de la qualité de l'enseignement. Les chefs d'établissement utilisent tous les subterfuges pour que les collègues acceptent plus d'une heure supplémentaire. En refusant ces heures collectivement, équipe disciplinaire par équipe disciplinaire, vous contribuez à maintenir un enseignement de qualité & tout refus collectif précoce permet de créer des blocs de moyens provisoires pour les TZR (Titulaires sur Zone de Remplacement).

...l'archipel

Mouvement intra académique de l'année 2011 Par Christian VELIN

Le mouvement intra académique va commencer dans notre académie par l'ouverture du serveur le Mardi 22 mars 2011 à 7h00 au Mardi 5 avril 2011 à 7h00. Les demandes devront être faites par internet à l'adresse

www.education.gouv.fr/iprof-siam ou <https://bv.ac-guadeloupe.fr/iprof>.

Vous devez absolument participer au mouvement si vous êtes stagiaires, entrant dans l'académie par le mouvement inter académique et ceux en carte scolaire. Tous les autres collègues titulaires en poste fixe ou TZR peuvent participer au mouvement qui a de fortes chances d'être pire que celui de l'année dernière.

Pour les TZR de l'académie ils conservent leur rattachement administratif. Néanmoins, ceux qui souhaitent changer d'établissement de rattachement peuvent en faire la demande par écrit et la transmettre au plus tard le 12 mars 2011. Il est important de rappeler que l'administration ne satisfera les demandes qu'en fonction des besoins de l'organisation de l'enseignement.

Pourquoi le mouvement sera-t-il plus difficile que l'année dernière :

Beaucoup plus de cartes scolaires (70 suppressions cette année) donc il faudra trouver des postes pour ces collègues.

Les résultats des écrits au CAPES externe sont bons cette année pour notre académie :

2 admissibles en Histoire/géographie ; 2 en

espagnol ; 4 en anglais ; 14 en sciences physiques ; 16 en mathématiques ; 8 en lettres modernes ; 3 en SVT ; 3 en Arts plastiques et 2 en créole.

Pour que les futurs admis puissent faire leur stage dans des conditions convenables le rectorat bloquera un certain nombre de postes vacants pour diverses raisons (mutation inter, retraite, exceptionnellement création ...) avant le mouvement (comme l'année dernière). Ces postes sont bloqués car l'administration n'a pas établi un calendrier adapté puisque l'écrit a eu lieu en novembre mais les résultats définitifs seront connus en juillet.

Voilà donc les deux grandes raisons qui vont nous conduire vers un mouvement bloqué où très peu de collègues seront satisfaits sur leurs vœux.

Je rappelle en exemple que l'année dernière deux collègues en cartes scolaires à Baimbridge enseignent cette année à Gerville Réache et à Rivières des Pères faute de postes disponibles plus près.

Pour vous aider le SNES Guadeloupe reste à votre disposition par téléphone au 0590 90 10 21 par mail à s3gua@snes.edu ou aux permanences les mercredis 16, 23 et 30 mars 2011 et vendredis 18, 25 mars et 1er avril 2011 au siège du SNES. Il y aura aussi une permanence le vendredi 25 mars 2011 à Basse-Terre au Collège Pitat.



ZOOM sur...

Grève au collège Germain Saint-Ruf Par Mylène TERRO

Le mercredi 2 février, après l'agression d'une collègue, les enseignants du collège Germain Saint-Ruf de Capesterre Belle Eau ont fait valoir leur droit de retrait tant la situation était devenue intenable. En effet, depuis la rentrée de septembre 2010 pas moins de 92 exclusions temporaires ont été prononcées et 7 conseils de discipline ont été convoqués.

De l'aveu d'une enseignante, enseigner au collège Germain Saint-Ruf n'est pas de tout repos, mais depuis l'année dernière la situation s'est fortement dégradée sans qu'aucune mesure concrète d'accompagnement et d'encadrement pour endiguer cette violence croissante n'ait été prise par la direction de l'établissement et par le rectorat.

Les enseignants de plus en plus démunis réclamaient dans l'immédiat la présence d'assistants d'éducation supplémentaires pour quadriller l'établissement qui s'étend sur 4 hectares et compte plus de mille élèves. Par ailleurs, ils demandaient la mise en place d'une structure d'exclusion/inclusion pour les élèves exclus pour plusieurs jours avec un suivi par un éducateur et un psychologue. Et enfin le classement du collège en Réseau Ambition Réussite à la rentrée 2011.

Finalement après quelques rencontres infructueuses et un long bras de fer avec le

rectorat, les enseignants, soutenus par les parents d'élèves, ont obtenu de bien maigres moyens : 4 Conseillers Principaux d'Education stagiaires pour six semaines, dont certains admissibles au concours doivent préparer les épreuves d'admission qui ont lieu à partir du 9 mai.

Quant aux 70 élèves perturbateurs, ils ont été pris en charge pendant une semaine par des intervenants extérieurs (agent de sécurité mobile, médiateur, police et assistante sociale) pour un rappel à la loi.

Par ailleurs, le comité de pilotage du collège a proposé la mise en place du tutorat par des enseignants et l'instauration du dispositif d'exclusion/ inclusion qui sera encadré par des enseignants, des parents d'élèves, un psychologue et une éducatrice spécialisée.

Après quinze jours, les cours ont repris au collège Germain Saint-Ruf dans une ambiance mitigée car beaucoup de collègues sont dépités et ont le sentiment de ne pas avoir été compris par leur hiérarchie qui a été plus prompte à leur signifier des retenues sur salaires pour faits de grèves qu'à leur proposer des solutions pérennes. Mais il faut dire que les autorités rectORALES étaient déjà concentrées sur le planning du Ministre de l'éducation nationale qui était attendu en Guadeloupe le 21 février.



Capesterre Belle-Eau



La problématique de l'Éducation prioritaire Par Guillaume MARSAULT

La grève du collège de Capesterre Belle Eau est l'occasion de rappeler à quel point notre académie de Guadeloupe apparaît sous-dotée en matière d'éducation prioritaire. En effet, seuls quatre établissements de notre académie sont classés Réseaux Ambition & Réussite, quand plus d'une dizaine le sont en Martinique & en Guyane.

En prenant en compte les difficultés socio-économiques dans notre archipel, il apparaîtrait logique de classer l'ensemble de l'académie en Éducation prioritaire. L'intérêt du classement en éducation prioritaire tient aux moyens humains supplémentaires à la disposition des équipes pédagogiques pour fonctionner & réaliser des projets. C'est pour cela que le collège de Capesterre a logiquement réclamé son classement en Ambition Réussite.

D'ailleurs, contrairement au discours ministériel qui prétend sortir de l'éducation prioritaire sur des territoires (ZEP, sensible, violence, APV, puis RAR) pour entrer dans le cadre d'une individualisation complète dans le cadre du nouveau projet ECLAIR, un rapport de son propre ministère tire un bilan positif des réalisations de l'éducation prioritaire dans l'ensemble des académies. Non seulement, les établissements classés en éducation prioritaire ne sont pas répulsifs, mais au contraire, ils deviennent attractifs & obtiennent des résultats plutôt encourageants, alors que la situation socio-économique dans le même temps ne cesse

de se dégrader.

La politique d'éducation prioritaire menée sur des territoires présente l'avantage de prendre en compte la situation des élèves dans l'ensemble du contexte, alors que l'individualisation à outrance préconisée ces dernières années par divers dispositifs (PPRE, CLAIR...) ne contribue qu'à renvoyer l'élève à son propre échec, ce que nous ne pouvons pas accepter !

Le mouvement du collège de Capesterre est éclairant à ce niveau. La grève a été soutenue par les parents d'élèves, mais aussi par les écoles primaires environnantes, ainsi que par la municipalité qui a montré que les problèmes dans le collège étaient aussi ceux de la commune, d'où l'intérêt d'intervenir sur l'ensemble du territoire & non simplement sur le collège en bricolant quelques maigres moyens, ponctuels, sans qualifications, & sans perspective de long terme.

Le SNES Guadeloupe continue de réclamer une révision générale de la politique d'éducation prioritaire menée dans l'académie, avec la prise en compte des difficultés réelles (difficultés de l'environnement socio-économiques, phénomène d'insularité & de double insularité parfois selon les îles de l'archipel...), pour élargir les dispositifs d'éducation prioritaire tels qu'ils ont été conçus au départ à l'ensemble de notre académie. Il en va de la réussite de tous les élèves dans notre archipel !

« Un livre ouvert et lu pourvu qu'il soit digne de ce nom doit modifier le regard de celui qui, après l'avoir découvert, considère à nouveau le monde et le perçoit différemment. » Michel ONFRAY

Actualités...

Validation du socle commun de compétences Par Guillaume MARSUALT

Depuis la rentrée scolaire, la section académique & le SNES national n'ont cessé d'alerter sur le socle commun de connaissances & de compétences, appelant les collègues à discuter dans leurs établissements respectifs & surtout à ne rien valider avant le troisième trimestre, tout en demandant un moratoire au niveau national.

Aujourd'hui, la consigne apparaît d'autant plus nécessaire que la compatibilité entre les logiciels de validation fournis par les opérateurs privés (Pronote, Sacoche...) n'est aucunement garanti avec le seul logiciel qui permet une validation des élèves sous Sconet. Pire, ces logiciels ne sont pas dans l'état d'esprit de l'évaluation du socle si l'on en croit un courrier envoyé par la DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire) aux recteurs, qui écrit, entre autres "J'attire votre attention sur les difficultés que peuvent engendrer certaines autres

applications non conformes à l'esprit du socle commun, ni aux principes qui prévalent pour l'évaluation et la validation des compétences (par exemple, transformation des notes en compétences, découpage à l'extrême des items évacuant la notion de compétences, validations automatiques sur seuils etc;..)"

Le SNES Guadeloupe rappelle qu'il n'y a aucune urgence pour valider le socle & qu'il apparaît préférable d'attendre le troisième trimestre. D'autre part, le SNES Guadeloupe rappelle que rien n'impose de valider le socle micro-compétence par micro-compétence & qu'il est tout à fait possible & envisageable de

SYNDIQUÉZ VOUS !

valider le socle dans son intégralité !



"Ce n'est pas ce qu'on dit qui est important, c'est ce que les autres comprennent qui est important" Coluche

...pédagogiques



La réforme des STI Par Ulysse CRÉANTOR

**La série STI serait organisée en quatre spécialités :
innovation technologique et éco-conception (ITEC)
système d'information et numérique (SIN)
énergies et développement durable (EDD)
architecture et construction. (AC)**

Les DHG ont été annoncées à chaque établissement. Les chefs d'établissement proposent une répartition de celle-ci (TRMD) fortement influencée par l'administration rectorale en termes de nombre de section et d'élèves par classe. Ce TRMD qui doit être validé par le conseil d'administration est le premier acte des suppressions de postes. Dans une grande part des établissements on assiste à un vote négatif sanctionnant cette politique de restriction budgétaire. La transformation de la filière STI est une aubaine qui permet de trouver des postes à supprimer. Cette réforme ne se contente pas de vider de leur substance les enseignements technologiques, elle supprime purement et simplement la physique appliquée. Les collègues de physique appliquée devront eux aussi opérer une reconversion en physique chimie.

Le programme officiel de cette nouvelle filière STI vient d'être publié par le ministère. La lecture de celui-ci nous montre la baisse de l'enseignement pratique au profit d'un enseignement plus théorique. La formation des enseignants en STI est quelques fois prévue sur le temps de travail mais aussi en dehors de ce temps voir même pendant les congés. Cette formation s'appuie en partie sur des méthodes de formation en ligne. Cela ressemble à une mise à l'épreuve de la motivation de chacun pour enseigner dans ces nouvelles filières car sinon comme

l'indique un courrier d'information reçu par tous les enseignants de cette filière, il est possible de faire lors de l'intra 2011 un changement de matière sans retour, vers la technologie. Afin de favoriser des prises de décision prématurées, tous les enseignants des filières technologiques sont volontairement maintenus dans une incertitude totale quant à leur avenir proche.

Le CTPA du mois de mars est très attendu car beaucoup de questions sont encore sans réponses précises :

Concernant les cartes scolaires et le traitement de celle-ci : changement de matière obligatoire ou non ? Traitement par la loi mobilité pour les récalcitrants ?

Comment fonctionnera l'attribution des postes dans ces nouvelles filières : On sent pointer ici le profilage des postes.

Quelle sont les actions mises en place pour les élèves seconde face à cette nouvelle orientation ?

La Région Guadeloupe comme toutes les autres, n'ayant pas été associée à la définition des coûts de formation, est-elle prête à financer des équipements pour la prochaine rentrée ?

Cette réforme menée tambour battant est encore une preuve que les réformes menées par ce gouvernement sont bien des outils au service d'une politique budgétaire de suppressions de postes.



St-Martin

Non à la disparition de l'IPSI ! Par Laurent Bayly

A l'approche de l'intra les sections SNES de Saint Martin tiennent à avertir les enseignants qui envisageraient de demander leur mutation sur l'île.

La rentrée s'annonce difficile. Le Premier Ministre n'a prolongé l'Indemnité Particulière de Sujétion et d'Installation (IPSI) que jusqu'au 30 juin. C'est une suppression pour les mutés au-delà de cette date. À partir de septembre, il deviendra financièrement pénalisant pour un enseignant de venir travailler à Saint Martin.

La vie est chère (voir l'article « St Martin en connaissance de cause » sur le site du SNES de Guadeloupe), on est à plus de 1000 euros pour une maison avec trois chambres. Les prix de l'alimentaire n'ont pas baissé. À qualité égale, il n'est pas moins cher de faire ses courses en dollars côté hollandais. Ajoutons un prix prohibitif de l'eau (7 € le m³) et la quasi obligation, vu le manque de places, si vous avez des enfants en bas âge, de les scolariser en maternelle privée (300 euros/mois et par enfant environ), au moins la première année. Vous aurez un tableau assez fidèle du quotidien saint-martinois. Toutes ces postes de dépenses sont bien sûr moins élevés en Guadeloupe pour la même rémunération. Le coût d'une installation deviendra à notre avis prohibitif, particulièrement pour des jeunes dont le début de vie professionnelle sera lourdement affecté en cas de mutation. Ce sera pire encore en cas d'affectation à St Barthélemy où le coût de la vie est encore plus élevé. Seule éclaircie, on passe tout de suite résident fiscal avec un abattement de 10% supplémentaire (acquis avant la suppression de l'IPSI).

Quelques jours après les résultats des mutations inter académiques nous savons d'ores et déjà que certains établissements vont connaître un fort taux de départ, particulièrement d'enseignants chevronnés que l'IPSI avait permis de stabiliser à St Martin. Nous prévoyons que la situation sera très tendue : certains départs ne seront pas compensés, plus d'élèves vont se retrouver sans

enseignants d'autant que le vivier local de contractuels est insuffisant, par exemple en lettres mais aussi en... anglais, un comble pour une île anglophone ! Nos conditions d'enseignement risquent de se dégrader alors que le taux d'encadrement des élèves est déjà très bas par rapport à la Guadeloupe. Les effectifs sont en augmentation, les collèges de Soualiga et de Quartier d'Orléans sont au maximum, le LPO et le collège du Mt des Accords sont au-delà les maxima. Le quotidien professionnel des enseignants est difficile : bagarres à répétition entre élèves, incivilités et agressions physiques envers les enseignants, souvent minorées dans les discours officiels.

Ajoutons que les enseignants affectés à St Martin l'an prochain seront des jeunes, avec les rémunérations les plus faibles, que le rectorat aura obligé à venir. Mutés contre leur gré, sans réelle formation (merci la réforme !) matraqués sur le plan financier, ils n'auront de cesse que d'essayer de partir.

Nous estimons très préjudiciable que le Premier Ministre, avec l'aval de la Collectivité, majorité et opposition, (c'est dire si on veut de vous ici !) ait décidé de supprimer d'IPSI, de surcroît sans aucune réflexion sur une des mesures de remplacement. Nous considérons que la situation de l'éducation à Saint Martin requiert l'affectation d'enseignants qualifiés, formés pour assurer un service public d'éducation de qualité. La logique de réduction des coûts de messieurs Châtel et Fillon soutenus par le pouvoir local UMP risque de mener à une catastrophe pédagogique à Saint Martin.

Pour leur part le SNES et les syndicats de la FSU sont les seuls à sonner l'alarme et interviennent déjà à tous les niveaux pour obtenir le maintien de l'IPSI mais aussi une vraie réflexion sur l'éducation à Saint Martin.

Sauf à être étendus très rapidement nous ne pouvons que vous conseiller de ne pas venir à Saint Martin à la rentrée 2011.